

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/04/2026 - 4459 - 2022 B 01461 - 917 980 740 - AB Maintenance

AB MAINTENANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 79 route de Marmain
45150 Ouvrouer Les Champs
917 980 740 RCS Orléans

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 20 NOVEMBRE 2025

Le 20 novembre 2025, au siège social,
Monsieur Alphand Bazet,
Associé unique de la Société AB MAINTENANCE,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Alphand BAZET, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2025 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de – 2 058.31 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 2 058.31 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- **Résultat déficitaire de l'exercice** : - 2 058.31 euros.

AFFECTATION :

- **Au report à nouveau** : - 2 058.31 euros.

Rappel des dividendes distribués

Il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes au cours des deux derniers exercices.



TROISIÈME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Certifié conforme
BAZER


AB MAINTENANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 79 route de Marmain
45150 Ouvrouer Les Champs
917 980 740 RCS Orléans

TEXTE DES PROJETS DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 20 NOVEMBRE 2025

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de – 2 058.31 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 2 058.31 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- **Résultat déficitaire de l'exercice** : - 2 058.31 euros.

AFFECTATION :

- **Au report à nouveau** : - 2 058.31 euros.

- **Rappel des dividendes distribués**

Il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes au cours des deux derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.



AB MAINTENANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 79 route de Marmain
45150 Ouvrouer Les Champs
917 980 740 RCS Orléans

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 20 NOVEMBRE 2025

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Conventions conclues entre Monsieur Alphand BAZET et la SAS AB MAINTENANCE, dont Monsieur Alphand BAZET est président associé :

- Compte courant ouvert à son nom dans les livres de la société pour un montant de 6 981.20 euros à la clôture de l'exercice.
- Remboursement des frais de déplacements de Monsieur Alphand BAZET engagés pour le compte de la société.
- Mise à disposition d'une pièce à usage de bureau appartenant à Monsieur Alphand BAZET pour les besoins de la société.

M. Alphand BAZET

Certifié conforme



AB MAINTENANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 79 route de Marmain
45150 Ouvrouer Les Champs
917 980 740 RCS Orléans

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 20 NOVEMBRE 2025

Monsieur Alphand BAZET, associé unique et Président de la Société AB MAINTENANCE, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

CHAPITRE I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a pour objet les prestations informatiques.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires s'est élevé à 12 158 euros hors taxes.

CHAPITRE II – EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

CHAPITRE III – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

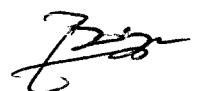
CHAPITRE IV- EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous enregistrerons une meilleure activité au cours du prochain exercice.

CHAPITRE V - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 12 158 euros contre 7 869 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 12 158 euros contre 7 869 euros au titre de l'exercice ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 14 216 euros contre 7 957 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à – 2 058 euros contre – 87 euros au titre de l'exercice précédent ;



- Le montant des traitements et salaires s'élève à 600 euros contre 600 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 398 euros contre 232 euros au titre de l'exercice précédent ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 1 contre 1 au cours de l'exercice précédent ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euro, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à – 87.38 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 0 euro, le résultat de l'exercice se solde par une perte de – 2 058 euros.

Au 30 juin 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 16 256 euros contre 14 241 euros au titre de l'exercice précédent.

CHAPITRE VI - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

CHAPITRE VII - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 2 058.31 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- **Résultat déficitaire de l'exercice** : - 2 058.31 euros.

AFFECTATION :

- **Au report à nouveau** : - 2 058.31 euros.

Rappel des dividendes distribués

Il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes au cours des deux derniers exercices.

CHAPITRE VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

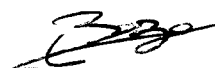
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CHAPITRE IX - CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, il est rappelé les conventions intervenues entre la Société et son Président.

Le Président
Monsieur Alphand BAZET

Certifié conforme



AB MAINTENANCE

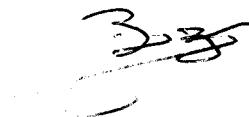
79 ROUTE DE MARMAIN
45150 OUVROUER-LES-CHAMPS

Exercice clos le 30 juin 2025

APE : 4741Z

SIRET : 91798074000018

BON POUR COPIE
Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be '3.35' with a flourish underneath.

BILAN - ACTIF

C461 - AB MAINTENANCE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/25	Valeurs nettes au 30/06/24	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	449	727	-278	-38
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	449	727	-278	-38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	599	1 141	-541	-47
Autres (3)	3 195	2 512	683	27
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 013	9 861	2 152	22
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 807	13 514	2 293	17
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	16 256	14 241	2 015	14

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

C461 - AB MAINTENANCE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PASSIF

	Valeurs au 30/06/25	Valeurs au 30/06/24	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	100	100		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	9 160	9 248	-87	-1
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2 058	-87	-1 971	
SITUATION NETTE	8 202	10 260	-2 058	-20
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 202	10 260	-2 058	-20
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 981	2 543	4 438	175
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885	1 168	-283	-24
Dettes fiscales et sociales	187	269	-82	-30
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	8 053	3 981	4 073	102
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	16 256	14 241	2 015	14
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	8 053			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

C461 - AB MAINTENANCE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	12 158	100	7 869	100	4 288	54
Montant net du chiffre d'affaires	12 158	100	7 869	100	4 288	54
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	12 158	100	7 869	100	4 289	54
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	12 791	105	7 016	89	5 775	82
Impôts, taxes et versements assimilés	149	1			149	
Salaires et traitements	600	5	600	8		
Charges sociales	398	3	232	3	166	71
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	278	2	108	1	170	158
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1			-67
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	14 216	117	7 957	101	6 260	79
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 058	-17	-87	-1	-1 971	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

C461 - AB MAINTENANCE

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER						
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-2 058	-17	-87	-1	-1 971	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	12 158	100	7 869	100	4 289	54
TOTAL DES CHARGES	14 216	117	7 957	101	6 260	79
Bénéfice ou Perte	-2 058	-17	-87	-1	-1 971	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées